



ORGANISE UN VIDE GRENIER

Salle des fêtes
Place Jean Nouguès
Et sous les halles couvertes

**DIMANCHE
8 MARS 2026**

*ouvert au public
de 8h00 à 17h00*

Pour tout renseignement complémentaire,
Vous pouvez contacter

**06 16 72 14 62
06 14 79 38 37**

REGLEMENT INTERIEUR POUR LES EXPOSANTS

- 1) Le "Vide grenier" est ouvert à tous les particuliers,
de 8h00 à 17h00.
- 2) Les exposants :
 - sont autorisés à vendre leurs biens et objets personnels. Il est rappelé que la loi interdit les actes de commerce, c'est à dire la vente, de marchandises achetées dans le but de la revendre,
 - sont tenus à un affichage clair des prix pratiqués sur leur stand
- 3) Chaque objet à la vente doit être répertorié. Tout manquement à cette règle entraînera l'interdiction de l'accès au vide grenier, sans dédommagement. Les organisateurs vérifieront, dès l'ouverture de la salle, le respect de cette règle.
- 4) Le titulaire de chaque stand doit être muni en permanence d'une pièce d'identité à son nom, qu'il doit être en mesure de présenter lors de toute réquisition.
- 5a) Installation des stands intérieurs :
Des emplacements sur tables (1.20m x 0.80m) ainsi que des sièges seront mis à la disposition des exposants à l'intérieur la salle des fêtes.
La participation financière sera de 6 € par emplacement.
- 5b) Installation des stands extérieurs
Des emplacements sans tables (3.00m x 3.00m) leur sera réservé.
La participation financière sera de 5.00€ par emplacement.
- 5c) - Des empl. portant (non fourni) à 6.00€ par emplacement.
- 5d) - Les organisateurs se réservent le droit de limiter le nombre d'emplacements à 2 par exposant. Pour des raisons de sécurité, il sera interdit de présenter des articles dans les allées de circulation.
- 6) - Toute inscription sera considérée comme acquise après la fourniture de la photocopie d'une pièce d'identité, le versement de la participation financière due, l'acceptation du présent règlement et la présentation, au moment de l'installation, de la liste des objets répertoriés mis à la vente.

Fait à Bordes, le 29-01-2026

Les organisateurs

Association des
Loco-Motivés.

INSCRIPTION

VIDE GRENIER 08 MARS 2026 BORDES

Je souhaite réserver :

..... Emplacement intérieur à 6 € = €

..... Emplacement extérieur à 5 € = €

..... Empl. Portant (non fourni) à 6 € = €

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone(s) :/...../...../...../.....

...../...../...../...../.....

Paie ment par chèque libellé à l'ordre :

De l'association des Loco-Motivés

N° du chèque :

Banque :

Signature

**Inscription à retourner avant le 02-03-2026
Et à confirmer par téléphone**

A l'association des
Loco-Motivés
17 rue de Lourdes
64510 BORDES

ATTESTATION

Je soussigné,

.....

certifie avoir pris connaissance et accepte le règlement intérieur du "vide-greniers " organisé le **Dimanche 08 mars 2026 à Bordes**, par l'association des "Loco-Motivés".

Je joins, à mon bulletin d'inscription, la photocopie recto-verso de ma pièce d'identité:

Carte d'identité*:

Passeport* :

Permis de conduire* :

**indiquer numéro, date et Mou ct rayer les mentions inutiles.*

Je m'engage à remettre aux organisateurs, au moment de l'installation, la liste des Objets répertoriés, mis à la vente.

Fait à

Le

Signature

Précédée de la mention "Lu et approuvé"



Renseignements
Inscriptions
à l'intérieur



BORDES

**DIMANCHE
8 MARS 2026**

